

METROPOLISATION ET PERIURBANISATION EN POLYNESIE

- Le traitement de ces 2 processus en Polynésie française ne diffère guère de la façon de les traiter pour la Métropole.
- Il existe certes des spécificités du fait des caractéristiques géographiques locales (notamment l'émiettement du territoire), mais les dynamiques sont relativement identiques.

Pbq : Quels sont les effets de la métropolisation sur les espaces urbains et périurbains polynésiens ?

I – UNE URBANISATION POLYNESIENNE QUI S'ACCOMPAGNE D'UN PROCESSUS DE METROPOLISATION

A – UNE POLYNESIE URBAINE

B – LA CONCENTRATION DES ACTIVITES ET DES FONCTIONS DE COMMANDEMENT DANS LA ZONE URBAINE

C – DES DYNAMIQUES CONTRASTEES (2012-2017)

II – LA PERIURBANISATION EN POLYNESIE : UNE DIVERSITE DE REALITES TERRITORIALES ET DES PROBLEMES DE MOBILITES ACCRUS

A – QUE CONSIDERER COMME ESPACES PERIURBAINS EN POLYNESIE ?

B – DES MOBILITES NOMBREUSES, NOTAMMENT EN VOITURE

C – DES MOBILITES PENDULAIRES AINSI FORTEMENT MARQUEES PAR LES EMBOUTEILLAGES

D – « HABITER »

I – UNE URBANISATION POLYNESIENNE QUI S'ACCOMPAGNE D'UN PROCESSUS DE METROPOLISATION

A – UNE POLYNESIE URBAINE

▪ La concentration d'habitants dans la zone urbaine

Communes de la zone urbaine	Population en 2017	Croissance 2012-2017
Punaauia	28752	+ 1,77%
Faa'a	29878	- 0,61%
Papeete	27387	+ 4,49%
Pirae	14701	+ 0,57%
Arue	10333	+ 7,4%
Mahina	15116	+ 2,87%
Total pop° zone urbaine	126157	
Part de la pop° de Tahiti (191760 hab)	65%	
Part de la pop° de Polynésie (277400)	45%	

- Dans l'archipel de la Société, dans les Îles Du Vent, la population augmente de 3,2 % en cinq ans pour atteindre 207 330 résidents en 2017. Les trois quarts de la population y vivent. Densité = 173 hab/km² (densité des autres archipels : 26 hab/km²).

- En 2017, la zone urbaine rassemble 65 % des habitants de Tahiti (soit 1 point de moins qu'en 2012) et pratiquement la moitié des habitants de Polynésie (source ISPF).

▪ Son poids s'est renforcé

- Lors de la période d'expansion démographique et économique de la Polynésie française (à partir des années 50), les Îles Du Vent et notamment la zone urbaine de Tahiti ont constitué un pôle particulièrement attractif.

- Facteurs de croissance : construction de l'aéroport international de Faa'a (qui a nécessité une main d'œuvre importante et a attiré de nombreux travailleurs venus d'autres îles), la réalisation du film « Les mutinés de la Bounty » (qui emploie en 1960 2000 personnes, soit le ¼ de la population salariée locale), et l'installation du Centre d'Expérimentation du Pacifique qui a eu un impact considérable sur l'économie locale. (Source Gabriel Tetiarahi, 1983, Les Cahiers d'Outre-Mer)

	1946	1951	1956	1962	Croissance 1946/1962
Papeete	12 417	15 214	17 288	19 903	60 %
Proche banlieue					
Est : Pirae	943	1 735	2 487	4 202	345 %
Ouest : Faaa	1 514	2 024	2 625	3 681	143 %
Lointaine banlieue					
Est : Arue	702	1 003	1 478	2 035	189 %
Maina	562	673	958	1 084	92 %
Ouest	966	1 242	1 719	2 424	150 %
Agglomération	18 070	23 080	28 062	36 514	102 %

→ La transformation de Papeete a été plus rapide que dans tout le siècle de la colonisation.

L'extrême dispersion des îles et leur émiettement ont contraint à une polarisation de l'économie locale autour de Papeete (et à un degré moindre Uturoa) et le recul des surfaces agricoles vers le Sud de l'île.

- La population y a ainsi été multipliée par six entre 1951 et 2002. Si au début du siècle, les Îles Du Vent pesaient pour 40 % du poids démographique et économique de la Polynésie française, aujourd'hui elles en représentent les trois quarts.

▪ Exemple de document exploitable

(→ Il présente 2 avantages : montre la métropolisation et évoque le début du processus de périurbanisation à Tahiti, p. 13 des docs exploitables)

LES ÎLES DU VENT RESTENT UN CONCENTRATEUR DE POPULATION

En 2018, la population continue d'augmenter pour atteindre 277 400 personnes résidant en Polynésie française au 31 décembre.

Lors de la période d'expansion démographique et économique de la Polynésie française, les Îles Du Vent et principalement la zone urbaine de Tahiti ont constitué un pôle attractif. La population y a été multipliée par six entre 1951 et 2002. Si au début du siècle, les Îles Du Vent pesaient pour 40 % du poids démographique et économique de la Polynésie française, en 2012, elles en représentent les trois quarts. La zone d'activité économique, constituée autour du pôle urbain de Tahiti/Papeete, porte cette dynamique. Aujourd'hui le poids démographique des communes se situant entre Punaauia et Mahina reste majeur. La moitié des polynésiens résident dans cette zone urbaine. Si la périurbanisation a été entamée depuis 1977, impliquant que le poids de la zone urbaine décroît lentement ou que la zone urbaine s'élargit, la population y résidant ne fait que croître. [...]

Source : pf-etudes-06-2017-démographie, ISPF

B – LA CONCENTRATION DES ACTIVITES ET DES FONCTIONS DE COMMANDEMENT DANS LA ZONE URBAINE

▪ La concentration des activités

- Ainsi, la polarisation de cette zone urbaine est très forte. L'hypercentre de Papeete, espace riche en services, en commerces et en emplois, représente un pouvoir d'attraction sur tous les quartiers et au-delà vers tous les archipels du pays dont il constitue le centre.

- Les emplois sont concentrés dans la partie centrale de l'agglomération. La commune de Papeete rassemble à elle seule 47 % de ceux de l'île de Tahiti. Si l'on y ajoute ceux générés par les communes limitrophes (Faaa et Pirae) cela représente 68 % du total. Lorsque enfin on comptabilise les emplois de la commune de Arue (restes du pôle CEA-CEP – « camp militaire d'Arue ») plus ceux des pôles de services (hôtelleries, centres commerciaux) de Punaauia, les 13 km du cadran nord-ouest, du PK 4.8 à Arue au PK 9 à Punaauia, concentrent 80 % des emplois de l'île de Tahiti (Source : Olivier Bon, p.7 des docs exploitables).

▪ La concentration des fonctions de commandement

- Toutes les fonctions de commandement se trouvent ainsi également dans la zone urbaine :

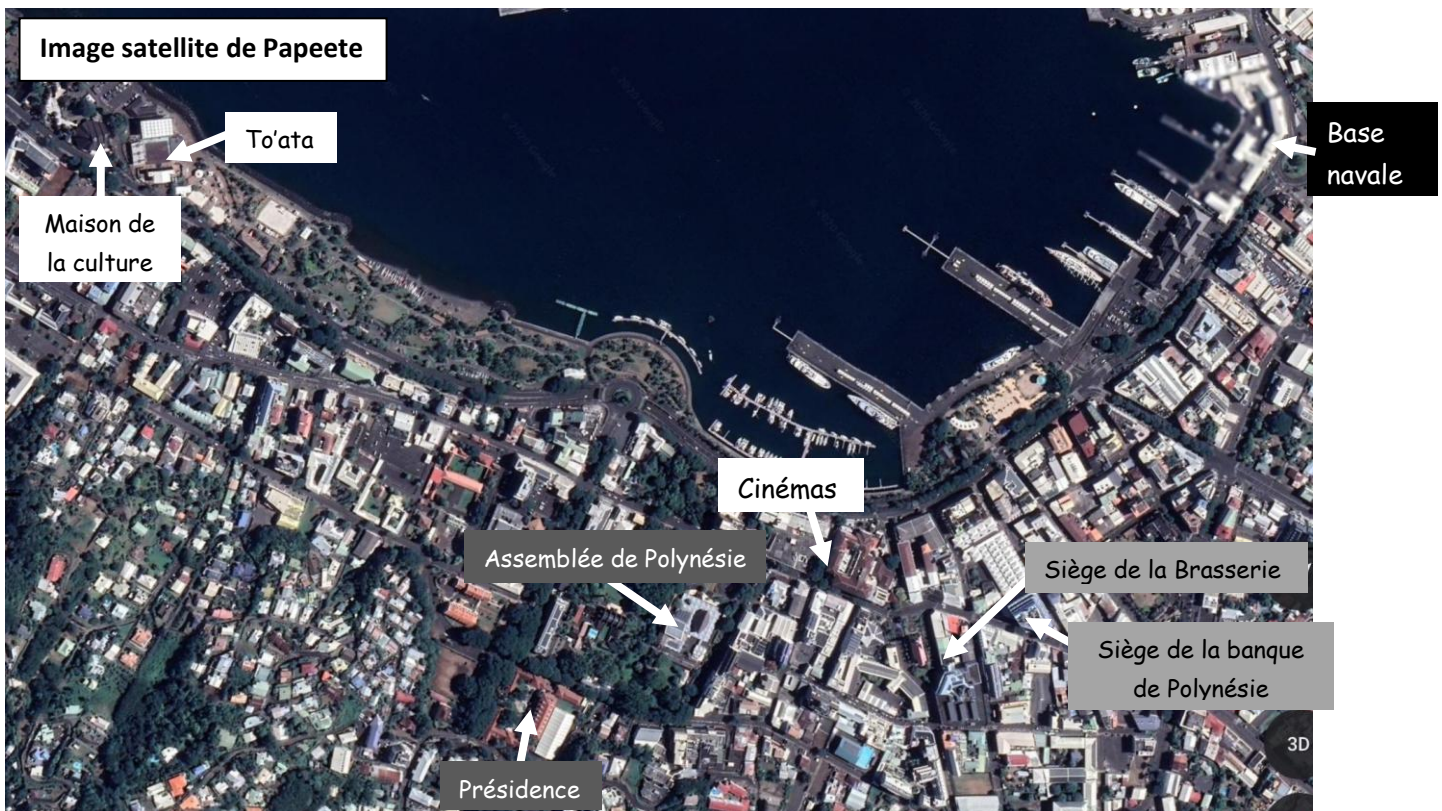
→ Politiques : Assemblée de Polynésie, présidence, ministères,

→ Économiques et financières : siège des plus grandes entreprises comme la brasserie, air Tahiti, EDT, ... et siège de toutes les banques locales,

- Culturelles : salles de cinéma, salles de spectacle (maison de la culture, To'ata), musées (de Tahiti et des îles, de la perle),
- Sociales comme la CPS,
- Militaires : le commandement des forces armées en Polynésie française est assuré par un officier général (COMSUP FAPF). Le COMSUP FAPF exerce ses compétences sur tout l'océan Pacifique et les pays riverains à l'exclusion de la zone maritime de Nouvelle Calédonie, des îles mélanésiennes, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande placés sous la responsabilité du COMSUP FANC. Commandant du centre d'expérimentation du Pacifique (COMCEP), le COMSUP FAPF est également chargé de la surveillance et de la protection des anciens sites d'expérimentations de Moruroa et de Fangataufa. Le COMSUP FAPF dispose d'un état-major et commande environ 950 militaires.
- Concentration des hôpitaux (CHT, Paofai, Cardella),
- Présence de plusieurs lycées (Gauguin, Diadème, LHT, LP Faa'a, Raapoto, Don Bosco et St Joseph) et l'UPF.
- ➔ Ainsi, le concept de métropolisation (et même de macrocéphalie !) s'applique complètement à Papeete.

▪ **Exemple de document exploitable**

- Exemple d'activité que l'on peut mener : repérez les fonctions de commandement de Papeete (les élèves ont pour aide une définition de celles-ci).
 Cela permet de montrer que Papeete est une métropole. Et avec l'aide d'une carte des métropoles de France, on peut dégager qu'il s'agit certes d'une métropole, mais d'influence régionale.



Les fonctions de commandement à Papeete

■ Fonction □ Fonction □ Fonction..... ■ Fonction

C – DES DYNAMIQUES CONTRASTEES (2012-2017)

▪ Dans la zone urbaine (+ 2,2%)

- La commune d'Arue est la dynamique avec +7,4 % (= +800 hab.). La population de Papeete progresse de 4,5 % (= +1600 hab.), au même rythme que le nombre des résidences principales. À Punaauia, l'augmentation de la population est moindre qu'en 2007 et 2012 (respectivement + 1,8 % et + 8,5 %).

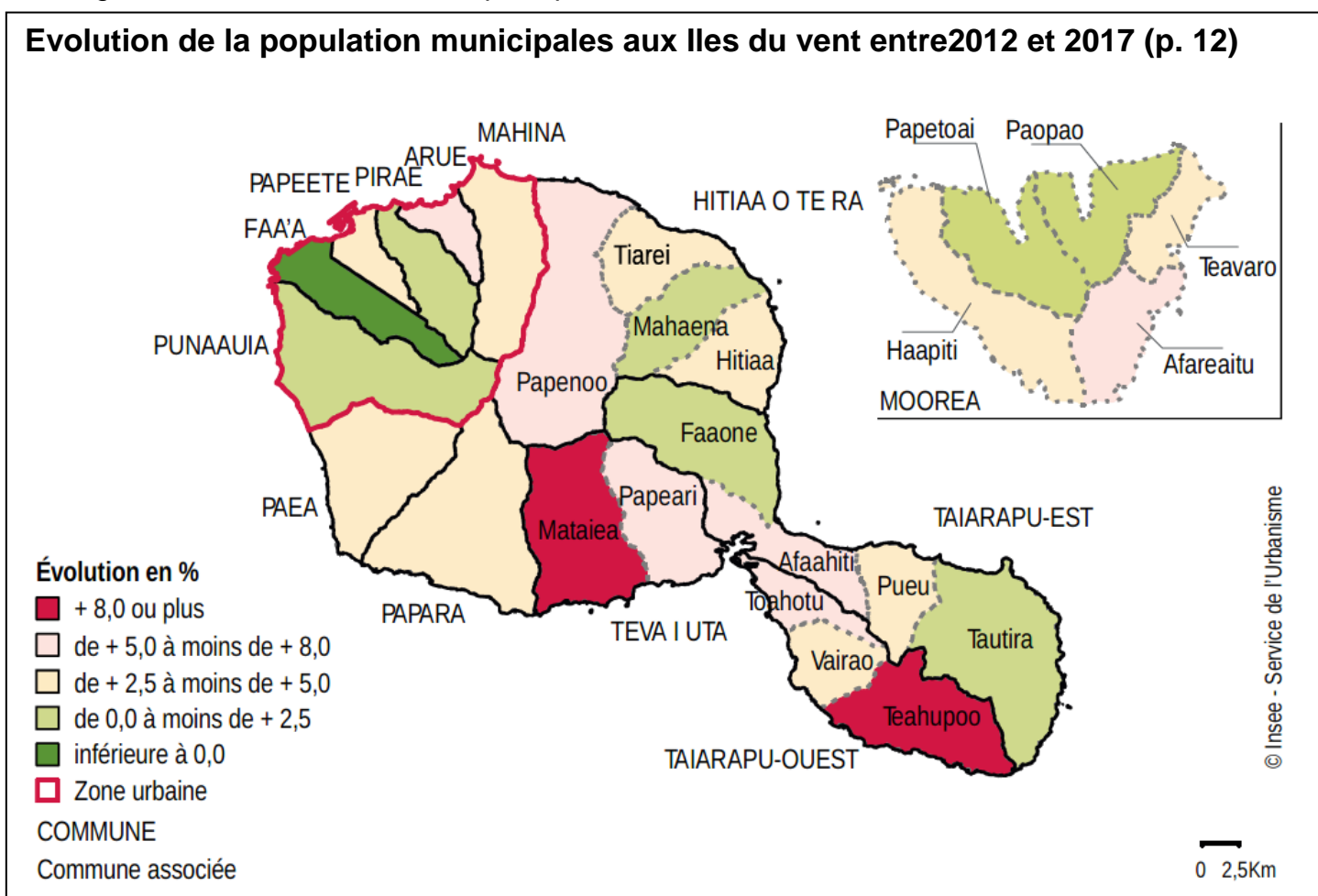
- Par contre, la population de la commune de Faa'a diminue de 0,6 % avec le départ du centre pénitentiaire délocalisé à Papeari.

▪ Une croissance plus marquée dans les autres communes (+ 4,7 %)

- Dans la commune de Teva I Uta, la population croît le plus fortement (+ 9,1 %). Cette commune bénéficie de l'implantation d'un nouveau collège (Mataiea) et d'un nouveau centre pénitentiaire (Papeari).

- Tairapu-Ouest profite du dynamisme touristique ; sa population croît de 5,7 %. Entre 2012 et 2017, le nombre de logements y augmente de 15 % et la moitié de ces nouveaux logements sont des résidences principales.

Evolution de la population municipales aux Iles du vent entre 2012 et 2017 (p. 12)



▪ Une croissance assez faible dans les autres îles et archipels

- À Moorea, la population croît à un rythme modéré.

- Dans les Îles Sous-Le-Vent, la population augmente de 2,2 % en cinq ans pour atteindre 35 390 résidents, confirmant le ralentissement démographique de cette zone (+ 4,2 % entre 2007 et 2012). La population de Bora-Bora croît de nouveau fortement et franchit la barre des 10 000 habitants ; l'île porte la hausse de la population dans l'archipel. Par contre, sur les îles de Raiatea et Tahaa, le nombre d'habitants est stable, voire diminue à Huahine.

- Aux Marquises, la population atteint 9 350 habitants. Depuis 2012, elle a progressé de seulement 0,9 %. Le ralentissement démographique se poursuit donc (+ 7,3 % entre 2007 et 2012). Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou restent les îles les plus peuplées.

- Les îles Australes comptent 6 970 résidents. La population augmente de 1,8 % en cinq ans. Rurutu et Tubuai restent les îles les plus peuplées et également les plus dynamiques. Les deux tiers de la population des Australes y vivent.

Pendant la période 2007-2012, marquée par la crise économique et la dégradation du marché du travail sur Tahiti, la population avait augmenté nettement aux Marquises et aux Australes, respectivement de 7,3 % et 8,4 %, en lien avec des migrations de « retour dans les îles ». Entre 2012 et 2017, l'augmentation modérée de la population indique la fin de ce processus. En outre, à la fin de la crise, les habitants ne se sont pas ré-expatriés à partir des Marquises et des Australes vers Tahiti, principal bassin d'emploi salarié.

- Aux Tuamotu-Gambier, la population croît de 1,3 % en cinq ans pour atteindre 16 880 habitants.

La population de Rangiroa augmente fortement (+ 11,5 %, soit 380 habitants de plus) : c'est la commune la plus peuplée de la subdivision administrative. La commune d'Arutua devient la deuxième plus importante devant Fakarava. Ces trois communes concentrent 40 % de la population des Tuamotu-Gambier.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE ENTRE 2012 ET 2017



Sources : Insee/Ispf - Recensement de la population

II – LA PERIURBANISATION EN POLYNÉSIE : UNE DIVERSITÉ DE REALITÉS TERRITORIALES ET DES PROBLÈMES DE MOBILITÉS ACCRUS

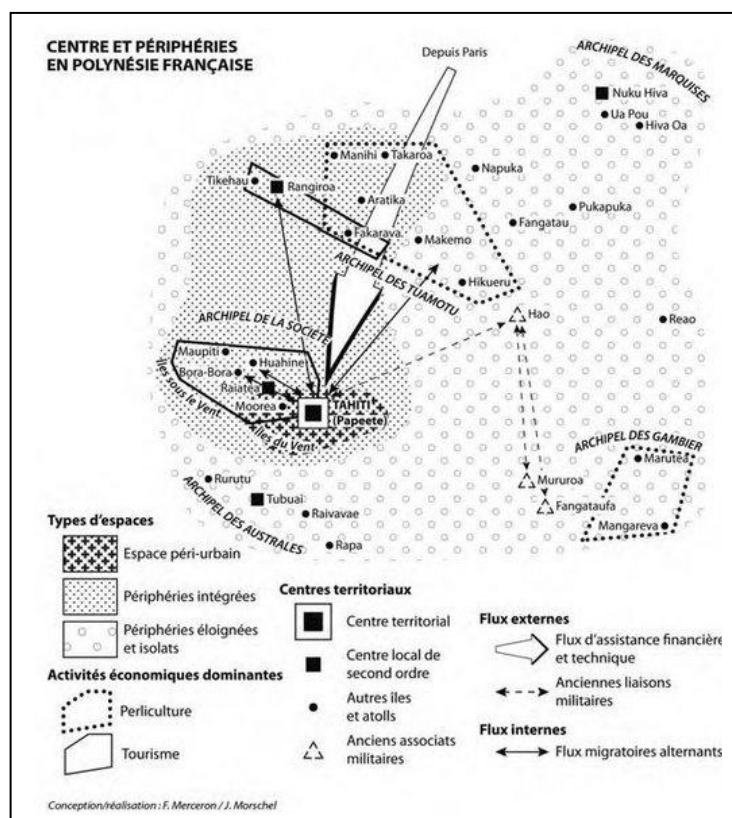
A – QUE CONSIDÉRER COMME ESPACES PERIURBAINS EN POLYNÉSIE ?

▪ Une difficile classification

- Difficulté d'appliquer le critère de l'INSEE (commune dont au moins 40 % des actifs résidents se rendent pour leur travail dans un ou plusieurs pôles urbains de 1 500 emplois ou plus) par manque de données et du fait du caractère émiétté du territoire polynésien. Néanmoins, d'après Olivier Bon, en 2002, 37% de la population active de Tairapu-Est et plus de 20% des actifs de Moorea travaillent dans la zone urbaine.

▪ Un processus qui débute au milieu des années 70 à Tahiti (ISPF)

- Aujourd'hui, on peut considérer (comme M. Merceron en 2013, cf ci-dessous) que toutes les communes de Tahiti (hors zone urbaine bien sûr) et de Moorea (depuis les années 90) sont périurbaines.



B – DES MOBILITÉS NOMBREUSES, NOTAMMENT EN VOITURE

→ En Polynésie française 68 % des ménages polynésiens, soit 168 000 personnes, se déplacent quotidiennement pour emmener les enfants à l'école ou rejoindre leurs lieux de travail. Plus de 80 % des actifs ont besoin d'un moyen de transport car ils sont deux tiers à travailler hors de leur commune de résidence.

▪ Les insuffisances des transports en commun

- Seulement 4 % des ménages (soit 27000 personnes et hors transport scolaire) utilisent les transports collectifs (ne représentent que 0,3 % des dépenses en transport).

- Malgré plusieurs réformes du Pays de l'organisation des transports en commun (1^{ère} en 1977), les bus (qui remplacent les trucks dans les années 2000 "pour raisons de sécurité") offrent un service peu fiable.

La chambre territoriale des comptes elle-même juge la politique du Pays en matière de transports terrestres « coûteuse, désorganisée et inefficace ».

- **La liaison Papeete-Moorea concentre 58 % des dépenses en transport maritime (pour l'ensemble de la Polynésie)**

- L'apparition de ferries-catamarans rapides et de navettes-express a rendu Moorea accessible aux trajets domicile-travail à partir des années 90.

- **La voiture est le moyen de transport principal des actifs occupés et des élèves et de leurs parents**

- En 2017, 77 % des ménages polynésiens (84 % en métropole) disposent d'une voiture et sont donc concernés par les dépenses liées à son usage.

La part des ménages possédant deux voitures ou plus augmente nettement (28% en 2017 contre 22% en 2002), contribuant aussi à la hausse des dépenses liées à l'utilisation des véhicules (85% du budget des ménages en transport aux IDV).

→ La place de la voiture dans les ménages polynésiens est donc très importante et pallie l'insuffisance des transports collectifs dans le cadre des déplacements quotidiens.

→ Il est facile de mettre en œuvre la capacité « Décrire et expliquer les mobilités et les activités du quotidien d'un habitant d'une métropole ou d'une commune périurbaine » à l'écrit à l'aide d'une image satellitaire de Tahiti nuit ou à l'oral en interrogeant les élèves.

C – DES MOBILITES PENDULAIRES AINSI FORTEMENT MARQUEES PAR LES EMBOUTEILLAGES

- **Une configuration défavorable**

- Les voies de circulation sont coincées entre la mer et la montagne, sur une bande littorale étroite, et le foncier ne permet que rarement d'envisager de nouvelles routes.

- Les pouvoirs publics, outre la réalisation de la Route de dégagement Ouest (1975) et la Route des plaines (mise en service en 2000), sont ainsi contraints à seulement élargir les voies existantes.

La troisième voie, de Arue au bas du Tahara'a côté Mahina, a permis, par exemple, d'améliorer la circulation, grâce à l'emploi d'un "petit train" (séparateur modulaire) qui affecte deux voies de circulation vers Papeete le matin, puis deux voies pour en sortir le soir.

- Papeete a entièrement changé son plan général de circulation au début des années 1990, le Pays a modifié des carrefours problématiques (parfois à plusieurs reprises, comme l'ex-rond point du Pacifique), et construit quelques tunnels.

La rareté des voies de circulation complique aussi les travaux sur le réseau, faute d'itinéraires de déviation. Même des travaux mineurs engendrent des embouteillages.

- **... qui a eu un impact considérable sur la qualité de vie des Polynésiens**

- Papeete, c'est 27 000 personnes la nuit et plus de 80 000 personnes le jour ce qui résume toute la problématique. "Tout le monde" va vers la ville le matin et la quitte le soir, sur des plages horaires réduites.

- La population subit ainsi quotidiennement les longues périodes d'attente dans les embouteillages aux portes de la ville. Ces embouteillages quotidiens ont complètement

modifié le rythme de vie des Tahitiens. Il n'est pas rare aujourd'hui que les habitants de la « presqu'île » travaillant à Papeete se lèvent à 3 heures du matin pour pouvoir être à l'heure en ville. De nombreux élèves déposés par leurs parents devant les établissements scolaires subissent ce rythme affectant leur attention et leurs résultats en classe.

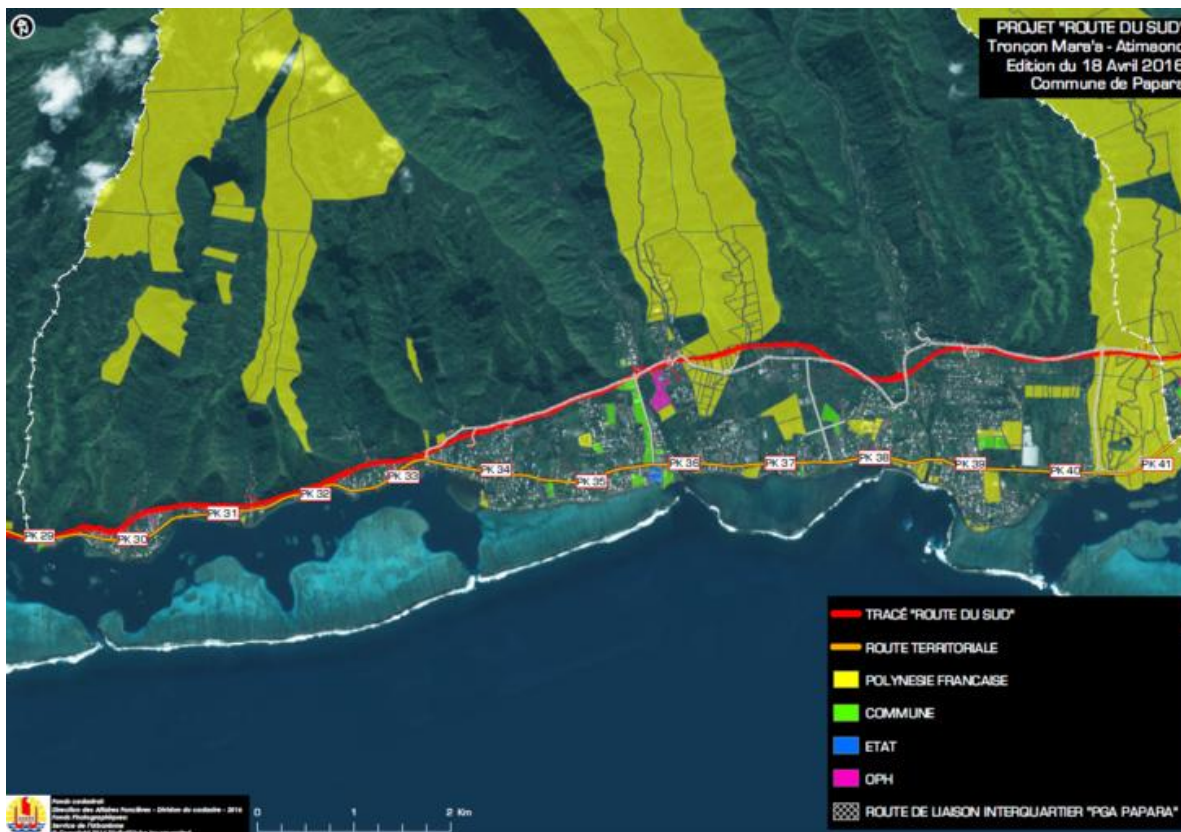
- À cela s'ajoutent les nuisances de la ville congestionnée par la circulation automobile : pollution de l'air et bruit.

▪ Le projet controversé de la Route du Sud

- Le projet de la route du Sud émane d'une volonté de désengorger la route de ceinture entre Punaauia et Taravao (plus de 20000 voitures l'empruntent chaque jour selon le ministère de l'équipement). Néanmoins, elle menace d'expulsion des centaines de familles.

- Plusieurs associations s'y opposent (Mata Atea et Aupuru ia Papara). Une pétition circule début novembre qui a déjà récolté plusieurs milliers de signatures.

- Ce projet est un exemple local qui permet d'aborder la notion de « conflits d'usage » et de mettre en œuvre 2 capacités du programme : « Identifier les acteurs intervenant dans l'aménagement d'un territoire » et « confronter des points de vue sur un aménagement périurbain en exerçant son esprit critique ».



D – « HABITER »

- « Le processus de métropolisation et de périurbanisation conduisent à amener le concept d'habiter, qui interroge le rapport des hommes à leurs territoires. » (p. 3 du guide Eduscol sur ce chapitre).

- Plusieurs exemples permettent de montrer les efforts locaux en matière d'écologie (3 dernières pages des docs exploitables) : le rahui à Teahupoo, le projet d'une centrale électrique photovoltaïque à Uturoa, la culture de fraises et de laitue en containers, ...